INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

« Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes passe par une mobilisation de tous. Le ministère du Travail agit pour en finir avec les inégalités salariales entre les femmes et les hommes et pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Pour cela, il a décidé de se doter d'un nouvel outil dans la lutte contre les inégalités: l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes. Il permet d'évaluer les différences de rémunération et de promotion dans chaque entreprise.

Si l'égalité salariale entre femmes et hommes est inscrite dans la loi depuis 1972, la réalité est bien différente.

En France, les femmes sont payées en moyenne 9 % de moins que les hommes à poste et âge égaux.

Désormais, l'égalité salariale femmes - hommes, à poste équivalent, fait l'objet d'une obligation de résultats et non plus simplement d'une obligation de moyens. Avec l'index de l'égalité professionnelle, les entreprises peuvent mesurer où elles en sont.

Nous avons donc calculé notre index d'égalité professionnelle femmes-hommes et SECURILOG obtient la note de 78/100, le seuil minimum fixé par le gouvernement étant de 75/100.

Ce résultat reflète l'engagement et le travail mené par l'ensemble des équipes de SECURILOG pour atteindre une véritable égalité professionnelle et est un encouragement à poursuivre ces efforts en ce sens. »

